

Centre de loisirs Affoux-St Forgeux



Sommaire

Présentation du centre	Page 3
Les locaux	Page 3
Intentions éducatives de l'association	Page 4
Les objectifs	Page 4
Les règles de vie	Page 5
Les moments clé de la journée	Page 6
Les sorties	Page 8
La santé, l'hygiène	Page 9
Vie de groupe	Page 9

DESCRIPTIF DU CENTRE

Organisateur : Association « centre de loisirs Affoux-St Forgeux »

Lieu : 69170 Affoux / 69490 St Forgeux (Rhone)

Date : toute l'année le mercredi après-midi de 13h30 à 18h15 et durant les vacances scolaires (fermé au mois d'Aout) de 7h30 à 18h15.

Tranche d'âge : 4 à 12 ans

L'équipe pédagogique

1 directeur,
Animateurs BAFA
Stagiaires BAFA

Effectifs prévus

Le centre peut accueillir jusqu'à 20 enfants les mercredis.

Le centre d'Affoux accueille 20 enfants durant les petites vacances et 30 enfants maximum durant les vacances d'été.

Le centre de St Forgeux accueille 30 enfants durant les petites vacances et 40 durant les grandes vacances.

LES LOCAUX

Le centre de loisirs d'Affoux se situe dans l'ancienne Mairie/ecole du village et n'utilise que le rez-de-chaussée du bâtiment. Celui-ci est agencé en 3 salles bien distinctes : La salle principale pour l'accueil et les activités intérieurs, une salle plus petite faisant office de dortoir et de coin lecture et enfin d'une salle dite « d'Anim » pour l'équipe encadrante, et le stockage du matériel.

Le centre dispose aussi de deux cources extérieur avec un préau, un bac à sable et de petits locaux pour le rangement du matériel. L'une des cources est entièrement bétonnée, tandis que l'autre est en grès.

Le centre de loisirs de St Forgeux se situe dans l'ancienne cantine scolaire du village. Celui-ci est agencé en 4 salles distinctes : La salle d'entrée pour l'accueil, la salle principale pour les activités, une plus petite salle également pour les activités. Et enfin une salle faisant office de bureau du directeur et de rangement.

Le centre dispose également d'une cource extérieur avec un préau et un petit local pour le matériel. La cource est entièrement bétonnée.

INTENTIONS EDUCATIVES

Le projet éducatif du centre de loisirs est élaboré par l'ensemble du bureau de l'association. Il est affiché dans les locaux des accueils de loisirs et sur le site internet du centre.

Ses différents axes sont :

- Développer la socialisation de l'enfant et son bien-être dans l'environnement.
- Faire découvrir aux enfants de nouvelles activités, leur proposer un moment de détente.
- Apprendre à partager, à s'entraider, à respecter les autres et le matériel.
- Préserver les notions de plaisirs, de bien-être, d'épanouissement, de rêve, d'imaginaire ou de ludique.
- Contribuer de manière active à la dynamisation de deux villages voisins grâce à la mise en commun de savoir-faire et de matériels (Multi-site).
- Proposer aux familles des horaires souples et adaptées à leurs attentes.

LES OBJECTIFS

Ces idées générales sont déclinées en plusieurs objectifs, qui sont le fil conducteur de tout le projet pédagogique. Les chapitres suivants définissent les moyens utilisés pour leur mise en application.

- **1) Respecter les rythmes individuels des enfants.**

Prendre en compte le rythme des enfants, dans un cadre collectif. Se rappeler que les enfants sont dans un contexte de loisir et ont enfin la possibilité de casser le rythme soutenu quotidien de l'école. Se rappeler que nous sommes là pour trouver une organisation afin de nous adapter aux rythmes et aux besoins des enfants et non l'inverse.

Il convient naturellement aussi **d'Assurer la sécurité affective, physique et matérielle des enfants** et permettre à chaque enfant de se construire ses repères.

- **2) Mettre en place une vie de groupe de qualité.**

Nous proposerons un cadre et un fonctionnement qui met en valeur le respect de l'individu et qui permet la solidarité, le partage, l'entraide et la confiance. Nous souhaitons évoluer dans un collectif non sexiste, non raciste et laïc.

Nous voulons prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière. Reconnaître pour chacun et chacune son histoire personnelle, ses particularités, ses envies, ses besoins et ses choix.

- **3) Permettre aux enfants d'approfondir leurs connaissances de leur environnement afin de se l'approprier.**

Le centre de loisirs, espace éducatif à part entière, doit prendre place dans son environnement. Notre objectif n'est pas d'enfermer l'enfant dans un lieu, le couper de la vie extérieure, mais bien de lui permettre de prendre place dans son environnement, d'en devenir acteur. L'enfant protégera son environnement s'il l'affectionne.

LES REGLES DE VIE

Ces règles de vie participent à la construction du « vivre ensemble »

La règle principale pour notre vie collective, valable pour toutes les personnes du centre est le **respect inconditionnel des personnes, du matériel et de l'environnement.**

Les animateurs doivent être conscient(e)s de leur rôle éducatif important auprès des enfants.

Les espaces seront porteurs de leurs propres règles.

Les animateurs doivent être toujours à l'écoute, respectueux des enfants et de l'équipe adulte. Les animateurs doivent reprendre toutes les paroles ou actes des enfants qui ne seraient pas respectueux, et d'intervenir pour toutes les actions qui manqueront de respect.

Proscrire l'utilisation des brimades, humiliations, privations ainsi que toutes autres formes de violence.

Toujours expliquer et justifier les interdits (ne pas personnaliser ses interventions)
Agir sans colère, faire appel aux autres en cas de besoins...

Organiser un planning, pour aider les enfants à se projeter.

Rappeler les règles autant de fois que nécessaire, sans aigreur ni animosité, utiliser, justifier voir codifier les sanctions.

Utilisation de signes de reconnaissance positifs et négatifs qui visent les comportements, non les identités.

Nous devons aussi être vigilants sur le respect de l'environnement que ce soit le matériel, l'extérieur, les bâtiments.

LES MOMENTS CLEFS DE LA JOURNEE

Tous les moments de vie quotidienne sont des moments qui sont aussi **importants** que les activités ludiques, culturelles ou sportives. **Si ces moments sont vécus de façon sereine, organisée, cohérente, alors le bien être de l'enfant sera garanti.** Ils doivent être des moments accompagnés par les animateurs.

Une journée au centre de loisirs connaît différents moments :

➤ **L'accueil des enfants et des parents**

L'Accueil c'est un déplacement et surtout une séparation entre le parent et son enfant.

Il faut prendre le temps avec l'enfant. Autant au niveau de l'animateur que du parent. Le parent doit être sollicité à l'accompagnement de son enfant dans sa salle d'activité ou auprès de l'animateur d'accueil.

Ce moment fait appel à des savoir être et savoir faire propre à chacun ainsi qu'à des règles de vie commune « Bonjour » ; « Bonsoir »

Sur ces temps les animateurs se doivent :

- d'être vigilants par rapport aux réactions des enfants.
- être disponibles, à l'écoute et rassurant pour les enfants comme pour les parents.
- ils accompagnent les enfants dans la séparation.

L'animateur présent lors de l'accueil sera garant de la bonne transition entre les différents lieux (la maison, le centre) et aura pour finalité la mise en confiance des parents et des enfants. De plus, le soir, les parents sollicitent plus l'équipe d'animation. Nous souhaitons alors répondre au mieux à cette attente en échangeant et en informant sur les actions menées, le vécu de l'enfant dans sa journée...

Il est judicieux, voir nécessaire que l'animateur fasse le premier pas dans cette relation.

➤ **Les repas**

Les repas sont des moments importants dans la vie d'un centre de loisirs. L'aménagement, la conception de ces moments seront réfléchis.

Nous serons vigilants à quelques points:

-Nous voulons faire du repas un moment convivial, de calme et de détente. Les animateurs et directeurs mangeront avec les enfants. Ils s'assureront que ces moments restent agréables notamment en s'assurant que le bruit reste dans une limite raisonnable. Ils profiteront de ce moment pour recueillir les témoignages des enfants, les envies soudaines, ...Ils inviteront les enfants à goûter à tout. Ils ne forceront pas les enfants à manger.

-A chaque repas les enfants participent à la mise en place, au débarrassage et au nettoyage de la table.

Durant ce temps, il est primordiale que les enfants aient pris plaisir à manger, échanger, et soient acteur de leur repas.

➤ **Le temps calme**

Moment dans la journée où les enfants se reposent.

Sur ces temps les animateurs se doivent :

Donner les moyens aux enfants de se retrouver dans un environnement calme.

Installer des activités de temps calme

Laisser les enfants proposer des activités dites calme

➤ **Le goûter**

A l'accueil de loisirs, le goûter doit être un moment calme. Il est totalement inclus dans le déroulement de la journée.

Ce temps est organisé, mené de façon à avoir un climat convivial. C'est un temps de pause dans l'après midi, il réunit les enfants, les adultes permettant un lien d'échange sur la journée passée au centre.

Sur ces temps les animateurs doivent :

- Veiller au respect du nettoyage et rangement par les enfants.
- Etre présent pour le groupe.

➤ **L'activité**

L'activité n'a d'intérêt qu'avec de l'intérêt. Les activités ont pour objectifs la découverte de soi-même, des autres et du milieu environnant, et le fait de vivre des moments singuliers à son propre rythme.

Cela suppose certaines conditions :

- **la mise en place d'un cadre de vie agréable, convivial et qui respecte toutes les personnes.**
- **des adultes suscitant qui proposent et impulsent toutes sortes d'activités.** Des personnes qui sont **à l'écoute** dans tous les moments de la vie du centre, qui facilitent et accompagnent les multiples projets, transmettant leurs compétences aux enfants, et au moment où ceux-ci en ont besoin.
- Les enfants doivent avoir plusieurs moyens d'expression grâce par exemple à la disponibilité des animateurs, à des affichages...

Les enfants bien sûr, pourront choisir, refuser ou proposer des activités. Notre rôle est de **susciter, motiver, inciter** les enfants. Les jeux collectifs doivent respecter l'engagement volontaire et la participation permanente de chacun, pour que le groupe soit vécu comme une richesse et non comme une contrainte.

Afin de s'adapter à tous les rythmes et les envies, les animateurs proposeront différents types d'activités : activités de jeux et jeux sportifs, de grands jeux, d'activités de découverte de l'environnement, des activités d'expression, des ateliers

d'activités manuelles, bricolage...

Le jeu doit être fortement présent tout au long du séjour.

Les jeux favorisant la rivalité, la force, la compétition à **outrance** ou l'exclusion seront proscrits.

Les jeux de brimades sont à proscrire (jeux mettant les jeunes dans une situation où ils sont les seuls à ne pas connaître la règle, ou bien qu'ils sont dans une position de moquerie). Il est donc important de s'interroger sur les objectifs d'un jeu et de la place de chaque jeune dans le jeu ou l'activité.

Bien sûr, on ne fera pas de jeux « qui font peur », on ne racontera pas d'histoires effrayantes. Nous nous interrogerons toujours sur l'impact de nos histoires et de nos jeux.

Des **coins permanents** seront installés sur tout le centre. Ces coins seront libres d'accès par les enfants. Ces coins doivent être conviviaux, fonctionnels, ils doivent être mis en place de façon à ce qu'on puisse les utiliser de façon autonome.

Par exemple, des tables, des jeux peuvent être installés, des coins où les enfants peuvent lire tranquillement ou d'autres où ils peuvent se réunir. Des espaces où ils peuvent bricoler, d'autres où ils peuvent faire du cirque...

➤ **Les mini-camps**

Chaque été, jusqu'à 3 mini-camps de 4 nuitées maximum sont proposés. Ici, il s'agit de mettre en place et d'appréhender la première nuit en dehors du cocon familial; on parlera donc plus « d'initiation mini camp ». Les mini camps (6-8ans et 9-11ans) se font dans un camping agréé jeunesse et sport.

LES SORTIES

Une sortie est un moment d'escapade, de découverte en groupe mais également un moment de plaisir, de détente, de découverte d'un lieu, d'une activité pour les enfants.

Les animateurs se doivent:

- Informer enfants et parents
- Rappeler les règles de sécurité
- Expliquer aux enfants le déroulement de la journée
- Se renseigner auprès des parents des conditions de l'enfant pour la sortie (si l'enfant est à l'aise dans l'eau pour la piscine)
- Dire aux enfants et aux parents le matériel nécessaire.

En cas de sorties pédestres :

Les animateurs doivent laisser une fiche au centre qui stipule :

- le nombre d'enfants en sortie,
- l'heure de départ et de retour,

- le lieu de la sortie (piscine, cinéma, étangs...)
- le nom des encadrants
- le numéro de téléphone pour que le groupe puisse être joignable

La trousse de pharmacie est toujours amenée sur les lieux de sorties.

LA SANTE, L'HYGIENE

Dans ce centre, c'est le directeur qui est aussi assistant sanitaire (secondé par un animateur au mois de Juillet)

Tous les soins seront consignés sur le cahier d'infirmierie.

Une feuille de suivi des traitements sera mise en place.

Les fiches sanitaires seront analysées, complétées si besoin par un appel aux parents ou à un médecin.

Un listing résumé des problèmes de santé le nécessitant (les allergies par exemple), sera effectué et donné à chaque animateur.

Rappel : Au niveau de la santé, toutes les animateurs ont une fonction de santé. Ils ont le souci d'être attentifs à tous les enfants, ils sont ainsi à l'écoute, ils prennent le temps pour chacun d'eux.

VIE DE GROUPE

➤ **Entre adulte et enfants**

La confiance est importante dans notre collectivité. Nous pouvons faire confiance aux enfants, ou en tout cas avoir un regard juste sur leur capacité à faire seuls ou ensemble. Nous devons mesurer chaque situation, et chaque demande ne pas répondre à l'enfant sans réfléchir. De même, nous devons agir de la façon la plus juste possible pour qu'ils puissent avoir cette confiance envers l'équipe et les adultes. La liberté et le vivre ensemble sont deux concepts clef dans notre collectivité.

➤ **Travail d'équipe**

Etre animateur est une vocation. Aussi avant de s'engager dans une telle fonction, il est important d'aimer les enfants et de veiller plus particulièrement aux besoins de sécurité et d'affection de ceux-ci.

Chaque animateur doit trouver sa place dans sa structure. C'est pourquoi il doit exister une véritable collaboration au niveau de l'équipe. Cela demande :

- Une bonne entente : accepter que les autres aient une pratique ou une pensée différente
- Avoir la possibilité de se remettre en question par rapport à d'autre pratique (échange)
- Une bonne communication tout au long de la journée sur ce qui va ou ne va pas / enfants/ professionnels/ sécurité/ bien être
- Un soutien, de l'entraide être en capacité de s'adapter les uns aux autres / projets
- Que chacun puisse trouver sa place dans un projet
- Pas de compétition mais de la cohésion
- Savoir prendre le relais/ état de fatigue de ses collègues.

Les journées à l'accueil de Loisirs représentent environ 10H00 de présence. Il convient donc de prendre des temps de pause.

Chaque animateur doit pouvoir souffler un peu et laisser son groupe d'enfants pendant un petit moment.

Toute l'équipe doit pouvoir se mettre d'accord sur l'organisation des temps de pause de chacun et le respect des besoins de chacun.

Les animateurs qui fument seront priés de ne pas fumer devant les enfants ni à l'entrée de l'accueil de loisirs.

Les non-fumeurs doivent également prendre une pause pour boire un thé, un café...discuter avec ses collègues si ils sont disponibles.

Essayons de former des citoyens de demain, en pensant que les jeunes, futurs adultes devront faire des choix pour leur vie, prendre en main leur avenir, réfléchir à notre société, et être acteur. La négociation et les choix des enfants sont à prendre en compte ; chaque parole a son importance.